

# 5 MARS 2025

## RÉUNION PUBLIQUE - LES INONDATIONS

20 h - dans la salle des fêtes de Sonchamp

# Vivre ensemble à Sonchamp



[www.sonchamp.fr](http://www.sonchamp.fr)

**OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois :  
1<sup>er</sup> février et 15 février.

Laissez vos articles, petites annonces... sur la boîte mail : [journal.sonchamp@gmail.com](mailto:journal.sonchamp@gmail.com)

BULLETIN D'INFORMATION - FÉVRIER 2025 - N°422

Responsable de la rédaction : Ysabelle May-Ott, maire de Sonchamp

Comité de rédaction : Alain Resnier, Catherine Jarri, Sabrina Chaudesaigues et Richard Naze

Accueil : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h/16h-18h. Samedi 9h-12h

Tél. 01 34 84 41 08 - [mairie@sonchamp.fr](mailto:mairie@sonchamp.fr)



## LES VŒUX DU MAIRE 2025

Editorial inspiré du discours de Mme Le Maire Ysabelle May-Ott lors des vœux du 17 janvier 2025

**U**ne nouvelle année vient de s'écouler et nous nous retrouvons à nouveau pour cette traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Pour commencer je vous souhaite en mon nom et en celui du conseil municipal une belle et heureuse année 2025 pour vous tous, vos familles et vos proches. Qu'elle vous apporte la santé, la sérénité, la joie et la réussite dans vos projets et dans ceux de notre commune.

**2024 a été une année chaotique marquée entre autres par de très graves inondations** qui ont sinistré tant de maisons et traumatisant les d'habitants sur le bourg et les hameaux

en octobre dernier. Je tiens à remercier tous les professionnels qui ont été au plus près de nous, auprès des habitants sinistrés et des élus. Les pompiers, les gendarmes, la croix rouge et la protection civile.

**Le contexte politique instable**, les économies que l'état doit désormais réaliser, avec le gel ou le report des subventions indispensables pour nos communes, ont mis à mal certains de nos projets.

#### En voici quelques-uns :

Notre dossier de vidéo protection a été validé par la préfecture en octobre mais notre demande de subvention n'a pas été retenue. Il nous faudra redéposer un dossier cette année, ce qui va retarder le projet.

La modernisation de l'éclairage public et celui de certains bâtiments, sont pour le moment stoppés tant que nous n'aurons pas obtenu de réponse sur l'attribution du fonds vert qui a d'ailleurs fondu comme neige au soleil.

#### J'ai quand même de bonnes nouvelles à vous donner :

Le cabinet médical est maintenant presque terminé et je voudrais vraiment remercier Monsieur Hecquard et Madame Le Petit, nos architectes et maîtres d'œuvre qui ont suivi le chantier avec beaucoup de compétence et de sérieux.

**Concernant l'école** nous avons obtenu une ouverture de classe à la rentrée de septembre. Ainsi que tous les financements promis par l'éducation nationale, qui ont permis l'achat du mobilier pour l'aménagement du préau dans un projet initié par les enseignantes et les enfants « notre école faisons l'ensemble ».

Nous avons également résolu avec Rambouillet Territoires et la région Île-de-France les problèmes de ramassage scolaire de janvier et ceux de septembre. Merci à Transdev qui nous a finalement donné satisfaction suite aux changements d'horaires matinaux de l'école.

**Si l'année dernière la capacité d'accueil du centre périscolaire et de loisirs** était un peu juste, elle est désormais surdimensionnée et c'est malheureusement très coûteux pour nos finances. Car les familles espérées depuis 2022 au Val de Briquesard et prévues pour la rentrée 2024 n'arriveront pas encore cette année. **Des malfaçons** ayant été constatées dans tous les bâtiments en chantier, le bailleur social Batigère doit relancer un marché avec de nouvelles entreprises, laissant

supposer encore de longs mois de travaux.

**En 2024 toujours, les élections Européennes puis législatives** inattendues nous ont pris de court. Merci aux élus, et aux personnels qui ont retardé leurs vacances pour ces 3 week-ends d'élections en moins d'un mois. Elles et ils se reconnaîtront.

**Je voudrais aussi revenir sur cette belle année Olympique** qui a servi de fil conducteur à beaucoup d'initiatives sur notre commune. C'est avec le Conseil Municipal des Enfants, la bibliothèque et l'école que les JO ont été célébrés sur notre commune. Nous avons 4 habitants qui ont vécu l'aventure unique d'être bénévoles aux JO, et dès la rentrée de septembre ce sont nos CM1/CM2 et leurs enseignantes qui se sont rendus aux Jeux paralympiques de natation pour y vivre un moment fort.

#### INTERVENTION DES ADJOINTS

##### Marie Alice Lesage en charge de la voirie :

Lors des vœux de l'année dernière, nous avions exprimé l'espoir d'obtenir des aides pour le triennal voirie 2024-2027. Malheureusement, ces aides ne se sont pas concrétisées. Face à cette situation, nous avons dû faire preuve de résilience et d'ingéniosité. Nos services techniques ont travaillé d'arrache-pied pour reboucher, réparer et mettre des rustines là où cela était possible. Des travaux de voirie ont également été réalisés, notamment le rebouchage plus pérenne des trous sur des voies essentielles comme la route de la Reverderie, le parking de l'école et la route rouge. Toutefois, nous sommes tous conscients qu'il reste encore beaucoup à faire.

La voirie ne se limite pas seulement aux routes, elle inclut également nos fossés, qui jouent un rôle crucial dans l'écoulement des eaux de ruissellement. Un nettoyage et un curage de ces fossés sont prévus pour l'année 2025, afin d'améliorer leur efficacité.

Les travaux de voirie, quels qu'ils soient, sont dépendants de la saison et de la météo. Cette année, nous avons été confrontés à des intempéries qui ont retardé ou même annulé certaines interventions comme le curage de fossés, le rebouchage de trous sur certaines voies de la commune. Pour certains, ils devraient reprendre à partir du printemps prochain.

La gestion de la voirie est un défi, surtout pour notre commune. Nous nourrissons l'espoir qu'un futur triennal de voirie pourra être mis en place ou que d'autres sources de financement pourront

être explorées pour soutenir nos efforts.

En 2024, nous avons tout de même réussi à réaliser plusieurs projets : L'installation d'un abris-bus à La Hunière / Le marquage de places de parking en zone bleue / La pose de plots lumineux rue des fours à chaux / L'installation de toutous crotte dans le bourg et à Greffiers / La pose du panneau multidirectionnel devant la mairie et nous remercions encore.... Claude Le Sciellour pour avoir consacré de son temps à lasurer l'ensemble / La finalisation du circuit « Sonchamp d'hier et d'aujourd'hui » par la pose des cartes postales anciennes offertes par M Didier DENUIT

La voirie comprend également nos chemins ruraux. Dans le cadre de la loi 3DS, nous avons commencé un recensement de ces chemins, avec l'objectif de valoriser et d'entretenir ce réseau. Nous avons la chance de bénéficier d'un accompagnement technique et financier du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour ce beau projet.

##### Catherine Jarri en charge du CCAS et référent culture et patrimoine :

Le CCAS c'est une équipe de 15 personnes composée de 8 élus, 7 bénévoles et une secrétaire. Au CCAS, nous nous occupons des plus fragiles, ceux qui demandent de l'aide, les plus démunis. Pour nos aînés nous proposons des activités permettant de se retrouver comme le repas du 11 novembre, les ateliers informatiques qui fonctionnent bien grâce au prof Gérard MICHEL ou le goûter de printemps prévu le 10 avril 2025 mais aussi avec la mise en place de rencontres régulières tout simplement l'une en septembre et l'autre en décembre et qui continueront en 2025. Les colis de Noël ont été attribués, cette année, sous condition de ressource.

Le voyage des séniors du 20 juin 2024 malgré un démarrage mouvementé, nous a permis de déjeuner sur les bords de Loire et de visiter le musée du cirque et de l'illusion ainsi que l'abbaye de Saint Benoît sur Loire. Le prochain voyage est prévu le jeudi 19 juin aux alentours de l'Aigle en Normandie.

Nous participons aussi à quelques évènements comme les Olympiades de la santé ou un atelier culinaire pour apprendre à mieux manger.

Pour les plus jeunes, la cantine à 1€ a été poursuivie. Nous avons également aidé certains collégiens en participant à l'achat de leur carte de bus qui a fortement augmenté pour l'année scolaire 2024/2025.

Nous organisons aussi quelques manifestations : Octobre Rose (lutte contre le Cancer du sein) avec des décorations en mairie mais qui a été annulé cette année à cause des inondations, le Téléthon ou le marché aux plantes.

Un grand merci à toute l'équipe du CCAS.

Je suis aussi référent ERRE. Je sers de relais dans la lutte contre les violences intrafamiliales. N'hésitez pas à me contacter ! Des élus, hommes et femmes du sud Yvelines se sont aussi engagés pour dénoncer les violences intrafamiliales en enregistrant une chanson « Résiste » qui a été diffusée le 25 novembre et nous sommes heureuses d'y avoir participé avec Mme Le Maire. Côté patrimoine, je voulais remercier Marie DE CUVERVILLE qui a pris en charge le dossier de notre église.

Côté culture, le théâtre était à l'honneur à Sonchamp avec une pièce en janvier dernier « Un air de famille » et on espère renouveler l'expérience cette année. Un escape game a eu lieu en mars ainsi qu'un ciné débat sur le film « Chocolat » et sera suivi cette année par deux autres projections : la prochaine très bientôt le 31 janvier pour le film « Good Luck Algeria ». On remercie le Bazar Culturel qui organise ces actions.

Jusqu'en juin 2024, j'ai également participé à la réorganisation du périscolaire, en collaboration avec les parents d'élèves, les animateurs, la directrice du périscolaire Mme Julie CHOUQUET et la secrétaire générale Mme Aurore LALLOUET, qui a permis avec l'embauche d'un directeur de centre et d'une animatrice d'augmenter de façon conséquente la capacité du périscolaire et du centre de loisirs et d'organiser des pratiques différentes.

##### Richard NAZE en charge de la jeunesse et des sports :

Le tissu associatif est très riche à Sonchamp. Entre le salon des peintres, le marché de Noël, les sorties théâtre, les spectacles pour enfants ou le concert Emas de fin d'année, les distractions ne manquent pas. Ajoutons le voyage du jumelage en Allemagne, la Brocante, le premier loto des parents et l'organisation d'Halloween, la compétition équestre endurance Al Andalus, le 6ème Art avec ses élèves victorieux dans les compétitions de danse, les journées européennes du patrimoine ou le Blackminton pour compléter cette liste non exhaustive ! Merci et bravo à tous ceux qui s'investissent dans toutes ces associations.

## Infos mairie

CME (Conseil municipal des enfants) présenté par Lucie et Maëlys.

On est 8 conseillers municipaux, jeunes élus depuis janvier 2024.

On se réunit régulièrement pour préparer nos actions.

En 2024, nous avons réalisé :

Un mini tournoi olympique / une chasse au trésor / des poèmes pour les personnes âgées lus et remis lors du repas du 11 novembre / un atelier sport pour l'initiative du téléthon / la participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre / la participation au nettoyage de printemps organisé par « Sonchamp environnement » / participation à l'élaboration de l'espace sans tabac.

Comme projets, nous souhaiterions mettre en place un potager collectif et des lumières bleues pour les passages piétons / réaliser une charte du bien vivre ensemble / participer à des activités intergénérationnelles / fleurir les sentes.

**Antoine Lopez en charge de l'urbanisme :**

En ce qui concerne les bâtiments communaux et les travaux 2024 :

En premier lieu, le **cabinet médical** :

- Fin janvier 2024 la 1<sup>re</sup> tranche, l'ancienne garderie, a été terminée et les médecins ont pu y déménager temporairement
- Les travaux ont ensuite commencé dans le bâtiment principal et se sont déroulés sans trop de retard si ce n'est pour les branchements et raccordements électriques.

**La salle de Greffiers :**

- La 1<sup>re</sup> phase qui consistait à installé des micros pieux pour consolider les fondations s'est terminée en juillet
- Il est nécessaire d'attendre de 6 mois à 1 an la stabilisation du bâtiment avant de commencer la 2<sup>e</sup> phase qui est la reprise des maçonneries extérieures.

Il y a eu aussi sur cette année 2024 des travaux de **remise en état d'un logement communal**, financé à 50% par Rambouillet Territoire avec la subvention "Fonds de travaux" et d'autres travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments.

**Pour l'urbanisme**

En 2024 il y a eu 120 dossiers déposés dont 18 permis de construire étudiés par la commission et traités ensuite par Rambouillet Territoire, et 73 demandes préalables de travaux traitées par la commission. La modification du PLU n'a pas été lancé, on est en attente d'établir les nouveaux besoins.

**Madame le Maire revient sur les inondations** que nous avons connues en octobre et qui nous hantent à chaque fois que la météo annonce de la pluie, comme encore récemment tout début janvier. Chatonville, le bourg, la butte des Bordes, le bois Jabineau, la Hunière, Greffiers, Louareux ont été touchés.

A la suite de quoi, nous avons fait le choix de mettre en place des solutions d'urgence pour préserver les maisons, si de tels épisodes devaient se reproduire. Notamment sur le hameau de la Hunière : nous avons agi sur la vanne mobile et Rambouillet Territoires qui nous accompagne au plus près a financé des travaux de remise en conformité et de contrôle du réseau sur le hameau et contribué à la surélévation d'un chemin rural. Nous nous sommes aussi dotés de sacs de sable et de coussins anti-inondations que l'on a prêtés aux habitants pendant l'alerte météo du 8 janvier dernier. Ces moyens peuvent peut être paraître insuffisants mais rapidement utilisables dans l'urgence, pour détourner ou freiner l'eau, leur prêt a rassuré beaucoup d'habitants.

Tous les services de l'état et du territoire sont mobilisés à nos côtés pour que des solutions durables soient trouvées, nous nous sommes rencontrés souvent, nous le ferons encore et je les en remercie très chaleureusement.

**Tant de paramètres rentrent en jeu**, rien n'est simple.

C'est tout qu'il faut remettre à plat et une étude hydrologique du territoire est indispensable. Le PNR a été désigné pour nous accompagner dans la recherche de solution pérenne et de financements autour de ce dossier.

**Vous aurez compris qu'un des grands sujets de 2025 sera pour nous tous la lutte contre les inondations.**

Je profite de cette occasion pour vous annoncer qu'une date a été retenue pour une réunion publique, en présence du PNR et de la CART, ce sera le mercredi 5 mars à 20h, nous le confirmerons dans un prochain Bulletin municipal.

Je veux également souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, aux 18 bébés qui sont nés cette année et saluer la mémoire de ceux qui nous ont quittés en 2024.

**Voilà maintenant pour 2025 des projets que nous avons prévu de mener à bien en plus de la lutte contre les inondations.**

## Infos mairie

Pour cette dernière année complète de mandat nous souhaitons terminer certains chantiers et en démarrer d'autres :

**En extérieur :**

**Nos routes** sont bien endommagées sur plusieurs endroits et ont également souffert des inondations. Nous aimerais en faire un autre grand sujet pour cette année et je rêve que le département nous annonce de bonnes nouvelles financières, car le triennal voirie nous était bien utile pour ces travaux de voirie terriblement coûteux.

**Dans le bourg, sur le terrain de l'ancienne peupleraie**, sera installée une aire de jeux pour les enfants, financée par Rambouillet Territoires ainsi qu'un terrain de pétanque financé par le CCAS.

Nous aimerais y ajouter la plantation symbolique d'«arbres de naissance» et y installer bancs et tables forestières pour les familles. Seine et Yvelines environnement, nous accompagne pour piloter au mieux ce projet, tranche par tranche, dans le respect de cette zone naturelle proche de la Rémarde.

**Nous devrions aussi inaugurer au premier trimestre 2025 des zones sans tabac** déterminées par le CME et validées par le conseil municipal des adultes. Ces zones se situent près des écoles, du périscolaire, de la micro-crèche, des pôles sportifs et médicaux.

**En ce qui concerne les bâtiments :**

**J'en reviens au cabinet médical** que nous aurons bientôt le plaisir d'inaugurer après 15 mois de travaux. Dans le bâtiment d'origine, s'installeront nos deux médecins et nos deux infirmières ainsi que la secrétaire et nous accueillerons dans l'ancienne garderie une ostéopathe qui travaille déjà sur la commune.

**Quelques locaux demeurent encore vacants** pour le moment. Nous espérons bien séduire d'autres praticiens pour qu'ils viennent à leur tour s'installer dans ce beau cabinet médical lumineux et refait à neuf.

Ce programme n'aurait pas pu être possible sans l'aide financière de l'état, de la région et du département qui y ont contribué à hauteur de 476 800€ pour un coût des travaux HT de 681 173€. Grand merci à eux.

**Des travaux sur l'Église** sont également programmés au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Grâce au carnet d'entretien contracté avec un de nos autres partenaires ; l'agence départementale

IngénierY, la toiture de l'église va être nettoyée, grattée, traitée et démuossée ainsi que les gouttières et le bâti. S'y ajoute l'ébrasement d'une fenêtre avec vitrail.

Le département participera à hauteur de 15 000€ pour ce nettoyage, 5624€ restant à la charge de la commune. **Somme prévue sur le budget 2025.**

Mais nous souhaiterions aussi lancer une première tranche d'étude suivie par des travaux de beaucoup plus grande ampleur, concernant les fissures du clocher qui sont à prendre au sérieux.

Monsieur Guidoboni l'architecte du patrimoine de l'agence IngénierY, a préparé un dossier détaillant le projet de restauration du clocher et présenté récemment en conseil municipal. Le principe est d'établir un programme de travaux sur plusieurs années, phase par phase, afin de pouvoir bénéficier de toutes les subventions possibles (département, région, DRAC). L'idée est de garantir un taux de subvention de 80% pour chaque étape de ces travaux avec un reste à charge pour la commune de 20%. Cette première tranche d'études indispensables est estimée aux alentours de 40 000€.

**La communication sur notre village est un sujet qui revient fréquemment.** Elle est faite via deux canaux bien distincts :

**Notre bulletin municipal mensuel** dans lequel vous retrouvez les CR des CM, des conseils d'urbanisme, l'actualité de l'école et des associations, l'agenda des événements.

**Et l'application Illiwap** qui est plutôt consacrée à des infos pratiques ou d'urgence. Elle a été le principal vecteur de communication pendant les inondations, ou la neige pour relayer des informations en temps réel. Elle est utilisée pour alerter en cellule de crise mais sert aussi aux informations du quotidien, sur les transports, les événements etc... C'est pourquoi nous vous incitons régulièrement à télécharger cette application gratuite.

**Par ces différents biais, vous avez aussi appris que :**

- L'espace Rambouillet rouvrira ses portes le 5 avril 2025 pour une nouvelle saison.
- Que chez nos commerçants, notre épicerie diversifiait son activité en proposant un nouveau service de traiteur par internet
- Et qu'un nouveau commerce de restauration rapide avait ouvert sur le bourg. Nous souhaitons la bienvenue à Atiq et à son équipe.

**Dans un prochain numéro du Bulletin municipal nous ferons un article sur la fin du cuivre** et le passage à la fibre, ce qui est prévu pour notre commune de Sonchamp en 2028. **Certains**

**opérateurs peu scrupuleux ont mis la pression à leurs abonnés pour les obliger à passer en urgence de l'ADSL à la fibre, leur faisant croire qu'ils n'auraient plus aucun réseau dès fin 2024. C'est entièrement faux.** N'hésitez pas à nous signaler en mairie ces mauvaises pratiques que nous ferons remonter auprès d'Orange pour son service juridique.

**Vous pouvez désormais rapporter en mairie vos vieux téléphones portables qui traînent dans vos tiroirs.** Une boîte de collecte est à votre disposition dans le hall de la mairie. Dans cette initiative nous sommes les partenaires d'Orange avec qui nous avons conventionné pour la collecte et le recyclage des vieux téléphones.

### J'aimerais maintenant ouvrir une parenthèse sur un moment historique à venir cette année.

Le Général Clémot (président du comité de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de Rambouillet) réalise depuis des mois, un travail de recherches biographiques remarquables sur André Thome, (député maire de Sonchamp mort à Verdun en 1916). Cet ouvrage de référence est en cours d'édition et il nous fera l'honneur d'une conférence sur André Thome aux alentours du 11 Novembre prochain. Cela fera peut-être écho, pour certains, à la grande exposition organisée en mars 2016 par l'amicale des anciens combattants et la mairie, sur André Thome et la première guerre mondiale.

### Je voudrais exprimer toute ma gratitude aux personnes et aux institutions qui sont toujours à nos côtés :

Nos gendarmes et nos pompiers, on ne vous dira jamais assez combien votre présence est importante pour les habitants, comme pour la mairie. Pour tout ce que vous faites et votre disponibilité soyez vraiment remerciés. Merci aussi à toutes les autorités ici présentes et à vos services ; préfecture, sous-préfecture, région, département, Communauté d'Agglo, PNR.

Être Maire rural c'est parfois, c'est souvent...



## Compte-rendu sommaire **CONSEIL MUNICIPAL** du 19/12/2024

### PRÉSENTATION DE LA GEMAPI PAR LE PRÉSIDENT DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

M GOURLAND, Président de Rambouillet Territoires prévient de son arrivée tardive. Mme Le Maire indique que son intervention est reportée plus tard lors de la séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26.11.2024

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'Unanimité **ADOpte** le procès-verbal de la séance du 26.11.2024 rédigé par Luc JANOTTIN, secrétaire de séance.

### TARIFICATION PÉRISCOLAIRE (centre de loisirs/ cantine/ garderie/ étude surveillée) SUITE À UNE ERREUR MATÉRIELLE

- a) Vote des participations des familles – services restauration scolaire
- b) Vote des participations des familles – service garderie
- c) Vote des participations des familles - Tarif de l'étude surveillée
- d) Vote des participations des familles – centre de loisirs

#### Modification valable pour les délibérations a) b) d) e)

La détermination du quotient familial est effectuée en prenant en compte la totalité des revenus annuels bruts, avant abattement mentionnés sur le dernier avis d'imposition (revenus N-1) ou de non-imposition. Les pensions alimentaires perçues ou distribuées sont ajoutées ou déduites selon le cas. Les revenus versés par la caisse d'allocation familiale (hors prestations sociales liées aux enfants) sont pris en compte dans les revenus.

### PRÉSENTATION ET VOTE DU RAPPORT RELATIF À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS SUR LA PÉRIODE DE 2011-2021

Madame Le Maire donne la parole à Antoine LOPEZ, maire adjoint en charge de l'urbanisme.

Dans le cadre de la politique du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) la loi climat et résilience prévoit la présentation au conseil municipal d'un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire au moins tous les trois ans. Le premier rapport doit être fait en 2024. Le rapport et les cartes du MOS (Mode d'occupation des sols) sont accessibles à tous via mondiartif.

La consommation entre le 01.01.2011 et le 31.12.2021 est de 3,55 hectares.

Il a été noté certaines incohérences entre ce rapport et la réalité ainsi que des éléments abscons. La Préfecture sera informée des erreurs. **Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité REJETTE** le rapport du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à cause des inexactitudes et approximations relevées.

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente délibération.

### AUTORISATION À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET COMMUNAL DANS LA LIMITE DE 25%

**Considérant** que dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération du conseil municipal, décider d'engager, de liquider et de mandater, des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente, dépenses d'investissement 2024, pour les chapitres suivants (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts » et chapitre 040 « opération d'ordre ») :

**Considérant** qu'il est nécessaire de régler des factures d'investissement pour divers travaux d'investissement sur le budget communal, Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'Unanimité **AUTORISE** Madame le Maire à mandater les différentes factures d'investissement dans la limite de 25 % des investissements budgétés en 2024, pour les chapitres 20, 21 et 23, du budget communal ci-dessus tels que proposés dans le tableau ci-après :

| Article   | Libellé   | BP 2024            | Montant autorisé avant BP 2025 (25%) |
|---|---|--------------------|--------------------------------------|
| 202   | Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme           | 20 000,00 €        | 5 000,00 €                           |
| 203   | Frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion | 52 732,40 €        | 13 183,10 €                          |
| 2051  | Concession et droits similaires                                 | 8 564,96 €         | 2 141,24 €                           |
| <b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> |   | <b>81 297,36 €</b> | <b>20 324,34 €</b>                   |
| 2111  | Terrains nus  | 4 900,00 €         | 1 225,00 €                           |
| 212   | Agencements et aménagements de terrains                         | 33 818,00 €        | 8 454,50 €                           |
| 2131  | Construction bâtiments publics                                  | 181 541,82 €       | 45 385,45 €                          |
| 2132  | Construction bâtiments privés                                   | 1 368,00 €         | 342,00 €                             |
| 2152  | Installations de voirie   | 94 302,87 €        | 23 575,72 €                          |
| 21538   | Autres réseaux  | 7 268,62 €         | 1 817,15 €                           |

# Infos mairie

Suite du Compte rendu sommaire du **CONSEIL MUNICIPAL** du 19/12/2024

| Article   | Libellé   | BP 2024               | Montant autorisé avant BP 2025 (25%) |
|---|---|-----------------------|--------------------------------------|
| 2156  | Matériel et outillage d'incendie et défense civile          | 5 000,00 €            | 1250,00 €                            |
| 2157  | Matériel et outillage technique                             | 6 000,00 €            | 1500,00 €                            |
| 2181  | Installations générales, agencements et aménagements divers | 20 846,00 €           | 5211,50 €                            |
| 2183  | Matériel informatique                                       | 66 202,01 €           | 16550,50 €                           |
| 2184  | Matériel de bureau et mobilier                              | 10 317,69 €           | 2579,42 €                            |
| 2188  | Autres immobilisations corporelles                          | 1 359,40 €            | 339,85 €                             |
| <b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> |   | <b>432 924,41 €</b>   | <b>108 231,10 €</b>                  |
| 231   | Immobilisations corporelles en cours                        | 949 590,05 €          | 237 397,51 €                         |
| <b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 23</b>                             |   | <b>949 590,05 €</b>   | <b>237 397,51 €</b>                  |
| <b>TOTAL</b>  |   | <b>1 463 811,82 €</b> | <b>365 952,95 €</b>                  |

## PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS DE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

La participation au financement des contrats de protection sociale complémentaire des agents est une obligation à partir du 01.01.2025. Le Comité Social Territorial du CIG a eu lieu aujourd'hui pour rendre un avis sur notre projet de délibération.

Deux possibilités s'offraient à la collectivité : soit intégrer le groupement de commandes du Centre de Gestion, soit la collectivité optait pour le remboursement de chaque agent sur présentation de justificatifs.

C'est la seconde solution qui a été retenue car il y a trop peu d'agents concernés pour le groupement de commandes pour être intéressant.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque Prévoyance à compter du 1er janvier 2025.
- de fixer le montant mensuel de la participation à 7€ brut par agent pour la garantie prévoyance et maintien de salaire.
- de verser directement le montant de la participation à l'agent, sur présentation d'une attestation d'adhésion de l'agent.
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement. **Charge** Mme Le Maire de faire appliquer cette délibération.

## REPLACEMENT D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUPPLÉANT AUPRÈS DE RAMBOUILLET TERRITOIRES POUR LES CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Lors d'un précédent Conseil Municipal, Patrick CLERIN s'est porté volontaire pour remplacer José VEIGA, conseiller communautaire suppléant à la suite de sa démission du conseil municipal. La sous-préfecture nous indique que la suppléance doit revenir automatiquement à M Claude Le Scielleur. En effet, cette désignation est conforme à l'article L.273-10 du Code électoral, qui établit que le suppléant est le premier conseiller municipal de la liste majoritaire non déjà conseiller communautaire. M. Le Scielleur pourra donc être convoqué aux réunions communautaires en cas d'indisponibilité de Mme le Maire, sous réserve que cette dernière en informe le président de Rambouillet Territoires. La désignation du suppléant découle des textes applicables et ne nécessite pas de décision spécifique du conseil municipal.

## QUESTIONS DIVERSES

### • Bâtiments

**Cabinet médical** : depuis le 3 juillet le 36KVA et le triphasé ont été installés. Le chauffage ne sera raccordé qu'au mois de janvier 2025. Il reste encore 2 semaines de travaux de finitions avant l'emménagement des médecins.

Pour le moment on compte : 2 médecins, 2 infirmières, 1 ostéopathe et un rendez-vous a été fixé avec une psychomotricienne. Des annonces sont en cours de publication pour recruter d'autres praticiens.

### • Divers :

**Groupement de commande** pour les transports scolaires et extra scolaires : Rambouillet Territoires a mis en place un marché et c'est la SAVAC qui l'a emporté. La commune adhère à ce groupement et une économie non négligeable est à noter.

**BATIGERE** : le site du Val de Briquesart a été nettoyé, une évacuation des gravats, de terre, une mise sous alarme et un balayage ont été finalisés le 13 décembre. Batigère a fait une visite de chantier le 16 novembre 2024.

**Un audit technique** a été réalisé et des malfaçons ont été détectées dans la plomberie et le chauffage ce qui nécessite de reprendre ces travaux. Des infiltrations dans les toitures sont visibles suite à une mauvaise exécution des travaux. Les salles de bain sont à refaire également ainsi que l'embellissement intérieur.

Une nouvelle consultation est à prévoir en janvier 2025 pour retrouver des entreprises.

Pour rappel la précédente mandature avait voté la caution de ce chantier. La mandature actuelle avait refusé l'augmentation de cette dernière. BATIGERE n'est pas en faillite, ce sont les entreprises qui posent problème. M POULON propose d'acter par courrier la non-possibilité d'être caution de ces malfaçons.

# Infos mairie

Suite du Compte rendu sommaire du **CONSEIL MUNICIPAL** du 19/12/2024

Des questions leurs seront posées. Attention à la prochaine équipe qui reprendra certainement le dossier et qui ne connaîtra pas forcément les arriérés. Une lettre recommandée a déjà été envoyée à la direction de Batigère avec copie à A. BERGER et G. LARCHER.

**- INSEE** : en janvier 2025 le recensement de la population n'aura pas lieu. Cela a été décalé d'un an.

La population de référence 2025 a augmenté : 1664 pour la population commune + 58 comptée à part = 1722 habitants.

**- Téléthon** : la participation de la commune est de 235 euros ajoutés à la CART 26 251,94 euros. Beaucoup de temps passé pour l'organisation mais peu de monde.

**- Un jeune homme fait un mémoire d'histoire sur les techniques agricoles anciennes.** Lecture du mail – proposition de communiquer son adresse mail à certains agriculteurs.

**- DETR et fonds vert** : dotations suspendues pour le moment

**- MAYOTTE** : les maires appellent à la mobilisation pour la reconstruction de Mayotte reconnue en état de calamité naturelle, suite au passage du cyclone Chido. Le besoin d'argent pour aider les ménages est important. Cette catastrophe ayant eu lieu après la convocation, et ce point étant financier, il ne peut être ajouté à l'ordre du jour. Il sera discuté lors du prochain Conseil Municipal.

**- Conseil Municipal des Enfants** : au printemps inauguration de l'espace sans tabac au niveau de l'école et du gymnase. Une Charte du « vivre ensemble » sera élaborée et insérée dans le journal car les enfants constatent beaucoup d'incivilités au quotidien. Ils travaillent également sur le projet de potager partagé et la possibilité de mettre en place un éclairage bleu sur les passages piétons.

**- Bâtiments** : hier a eu lieu une visite des bâtiments pour faire une évaluation de la consommation énergétique de l'école la mairie et le périscolaire avec Ingénier'Y. Dans l'ensemble les bâtiments sont bien entretenus et la qualité des travaux remarquée. Il n'y a pas trop de déperdition. Des actions rapides sont à privilégier pour améliorer la consommation comme ; régler les boiseries et les seuils de porte, limiter la hauteur sous plafond de la salle de motricité en maternelle...le gymnase est un point sensible au niveau des petites salles car les thermostats sont compliqués à régler.

**- Marie-Alice Lesage et Marie de Cuverville** demandent 4 devis pour le curage des fossés. Il y a une réflexion à avoir pour mettre à contribution les agriculteurs dont les champs bordent les fossés sur la récupération de la terre, pour que le cout global soit moins important pour la mairie. Un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés en expliquant la situation. L'accord du propriétaire et de l'exploitant sont demandés. M Janotin explique que le fait d'étailler la terre de part et d'autre du champ, cela va surélever le fossé et cela va engendrer des mares. Marie- Alice Lesage recense tous les fossés certains sont à broyer et pas forcément à curer. Une saisonnalité de travaux est à respecter. Les cultures vont à ras du fossé. Plus on cure un fossé plus l'eau arrivera vite. La sous-préfecture confirme cela. Cette année cet entretien n'a pas pu être fait à cause de la météo. Empêcher une inondation d'un côté ne doit pas en provoquer une autre ailleurs. C'est ce qui s'est passé en amont de Paris : il est plus intelligent d'inonder les champs plutôt que les habitations. Cela coutera moins cher mais l'agriculteur devrait être indemnisé.

**- La grille rue JP Wimille** sur l'avaloir a été remis en sécurité. M Poulon indique que certains regards ont des raticides. Y a-t-il un problème avec le fait d'être dans les canalisations ? Visiblement le produit ne se dissout pas. Il est fait pour être mangé.

**- Etat des lieux** réalisé avec SVR sur la rue des vallées, la Hunière et Greffiers, réseau d'eau pluviale en attente de devis.

**- Chemins ruraux** : inventaire en cours

**- Route rouge** : très endommagée, réflexion sur le fait de fermer la route, mettre des panneaux pour signaler ou mettre de l'enrobé à froid pour remplacer une rustine qui a été dégradée.

## PRÉSENTATION DE LA GEMAPI PAR LE PRÉSIDENT DE RAMBOUILLET TERRITOIRES

20h55 arrivée de Thomas Gourlan, Président de la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART). Madame Le Maire lui donne la parole pour présenter la GEMAPI.

Le compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) depuis 2018 revient à l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Avant le sujet n'existe pas car il était soit de la compétence communale soit d'un syndicat. Le législateur a créé cette compétence. La CART, a dans ses effectifs depuis 2018 deux gardes rivière et une directrice dans ce service.

Pour financer ce service, la taxe GEMAPI n'est pas assise par un taux, mais par le nombre d'habitants soit 10 euros par habitant. Dans la compétence GEMAPI il y a les rivières qui sont prises en charge pour faire un état environnemental, vérifier l'envasement des cours d'eau. Il y a des points critiques qui ont été repérés suite aux différentes inondations. Un relèvement satellite du territoire avec une vision plus précise des risques d'inondation doit avoir lieu. Certains hameaux sur tout le territoire ont connu des inondations jamais connues et non identifiées auparavant comme par exemple à Gourville hameau de Prunay en

## Une après-midi rencontres

se déroulera le

**mercredi 5 mars**  
**de 14h à 17h**

dans le préau de l'école

Ce sera l'occasion pour les séniors de rencontrer les enfants du conseil municipal et de se retrouver autour d'un goûter et de jeux de société.

Veuillez vous inscrire en mairie au 01 34 84 41 08 ou par mail [mairie@sonchamp.fr](mailto:mairie@sonchamp.fr) avant le 28 février.



# Infos mairie

Suite du Compte rendu sommaire du **CONSEIL MUNICIPAL** du 19/12/2024

Yvelines. La GEMAPI ne gère pas le ruissellement forestier ni agricole ; c'est le législateur qui le dit. La loi ne dit pas qui le gère non plus. C'est repéré par tous les acteurs mais on ne peut pas en rester là.

La fréquence et l'intensité de ces épisodes sont un fait. Les pluies qui étaient centennales sont devenues des pluies cinquantennales et maintenant des pluies décennales.

Prévenir les inondations c'est très bien mais qui finance ? La taxe ne suffit pas si on ajoute le ruissellement.

Une réunion a eu lieu en préfecture. Tous les acteurs du territoire sont très volontaires pour agir à court, moyen terme et long terme.

A Court terme : La CART a mis en place une cellule de crise pour les 36 villages afin de coordonner tout ce qui se passe en même temps. Il faudra alors déterminer quelles sont les communes en difficultés, orienter les secours dès qu'il y aura un seuil d'alerte déclenché et un plan d'information sera diffusé auprès des habitants. La CART va investir dans différents dispositifs pour dévier l'eau et le répartira sur le territoire afin de positionner stratégiquement ces dispositifs.

Moyen terme : sur les communes les plus impactées, la CART pourra financer des travaux avec des fonds d'aides exceptionnelles, par exemple la réfection de voiries, de ponts... Cela dépasse un peu le cadre de la GEMAPI mais, cela permet d'aider les communes et ne pas les laisser en difficulté. Pour Sonchamp, une identification avec les agriculteurs des problématiques comme la réduction de l'exutoire a commencé. Les travaux ont été entamés mais il manque des financements.

Long terme : Un plan d'aménagement de prévention d'inondation dure 3 ans et une étude environnementale environ 4 ans ce qui allonge la durée et de nouvelles inondations peuvent arriver. Il y a une mise en cohérence à faire avec les règles d'urbanisme ou avec certains règlements ou certaines zones protégées, empêchant la construction de certains édifices. Par exemple certains animaux sont à préserver et leur déplacement ne peut pas se faire rapidement.

Le Préfet, le Sous-Prefet, le PNR, le département et la région sont actifs sur le sujet suite aux épisodes d'octobre derniers.

M Richard NAZE indique que la commune n'a pas les moyens et le personnel compétent pour ce type d'étude. Il faut coordonner les actions avec des dialogues à tous niveaux.

Les études ne sont pas déterminées. La Hunière bénéficiera d'étude spécifique mais avec des épisodes comme celui d'octobre et des sols gorgés d'eau, même avec des moyens de prévention, il n'y a rien à faire. Oui pour La diminution de l'impact et retarder l'impact mais il y a une vérité géographique.

M Franck POULON indique que dans la rédaction de la charte du PNR certains animaux sont en voie de disparition sur le territoire. Elle est relue par les services de l'état qui en sont donc informés.

Comment agir pour que ces acteurs se parlent et trouvent une solution adaptée ?

Sur le long terme, il existe un atlas de la biodiversité qui permet de connaître l'implantation des espèces mais la plupart des communes ne possède pas cet atlas.

Est-il possible d'améliorer cette connaissance des animaux pour croiser les études ?

Dans le principe général si les eaux sont rejetées à l'aval, l'aval déborde. Dans les PLU il est demandé maintenant de gérer cela. Voir la perte d'exploitation lors du stockage de l'eau. Si un habitant construit un puisard mais ne l'entretient pas, le problème sera déplacé. Dans les lotissements les bassins de retentions sont obligatoires mais, il faut les entretenir aussi pour qu'ils puissent jouer leur rôle de tampon. Il faut que tous les acteurs prennent leurs responsabilités.

Mme Le Maire remercie une nouvelle fois les différents acteurs de la CART, pour la vanne, la grève, la modification du regard, actions qui ont été faites dans l'urgence.

M Gourland attire l'attention sur le budget de la région : la rénovation des lycées publics est maintenue (6 milliards d'euros), les contrats ruraux sont sanctuarisés ... mais, certains projets sont abandonnés. Il faut trouver 120 milliards d'euros et la région va être obligée de réduire le niveau de service public.

## QUESTIONS DIVERSES

- **PNR** : remerciements pour le prêt de la salle des fêtes pour la réunion du comité.
- **F Poulon prend à sa charge le dossier des Energies renouvelables (ENR)** : l'état demande de faire un travail sur leurs implantations. Remarques des habitants possibles avant de le passer en CM. Nous avons environ 1 an de retard sur le calendrier initial donc mars avril 2025.
- **Église** : M Guidoboni a confirmé la réunion de chantier le 9 janvier à 12h. Marie de Cuverville sera présente.
- **Atiq pizza** : un rendez-vous a eu lieu avec le propriétaire.
- **Formation PSC1** faite pour tout le personnel.
- **La route de Paincourt** (transcommunale) n'est pas très large.
- **Seasy** : rappel de vigilance auprès des personnes qui sont raccordées au tout à l'égout. Avec les inondations de novembre il y a eu pollution des stations d'épuration par des hydrocarbures par deux fois. Le BP a été adopté suite au débat d'orientation budgétaire, il y aura une augmentation d'environ 2.5% des tarif eau potable et assainissement (les tarifs des abonnements et de la PFAC reste inchangés) les changements des taxes de l'agence de l'eau seront expliqués dans la prochaine "lettre" annuel du SEASY
- **CCAS** : dernière rencontre avec les seniors 20 personnes présentes environ. Distribution des colis de Noël de la croix rouge aux plus démunis. Les colis de Noël du CCAS sont désormais sous condition de ressources.
- **Rambouillet Territoires** dotation d'agenda pour les élus et le personnel

# La Bibliothèque

42 rue André Thome - 78120 SONCHAMP - Tél : 01 34 84 45 89

bibliotheque.sonchamp@orange.fr

Catalogue en ligne : [cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp](http://cheminlisant.opac-x.com/Sonchamp)



## LA NAVETTE DU RÉSEAU

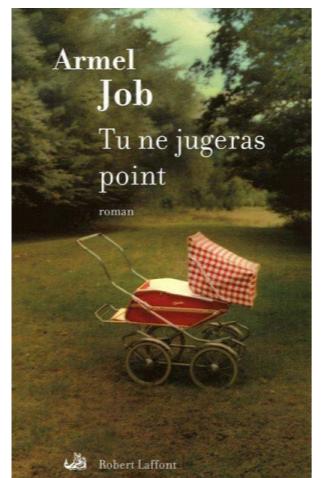
PROCHAINES NAVETTES :  
**Les 11, 25 FÉVRIER et 11 MARS**

N'hésitez pas à aller visiter notre site  
[https://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp](http://cheminlisant.opac-x.com/sonchamp)  
et faire vos réservations.  
Celles-ci seront acheminées par la navette.

## RÉSULTATS DES PRIX DES LECTEURS

### PRIX DU POLAR 2024

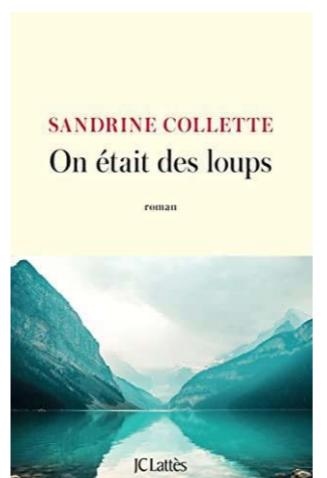
Le gagnant du prix du roman est



- 1- **Tu ne jugeras point** de Annel Job
- 2- **L'horizon d'une nuit** de Camilla Grebe
- 3- **Derrière la haine** de Barbara Abel
- 4- **Blue de prusse** de Philip Kerr
- 5- **Mamie Luger** de Benoit Philippo et **Cruels sont les rivages** de Eric LeNabour
- 6- **Trop de morts aux pays des merveilles** de Morgan Audic

### PRIX DU ROMAN 2024

Le gagnant du prix du roman est



- 1- **On était des loups** de Sandrine Collette
- 2- **Indian creeks** de Pete Fromm
- 3- **Plus haut que la mer** de Francesca Melandri
- 4- **L'heure des femmes** de Adèle Bréau
- 5- **Les mangeurs de nuit** de Marie Charre
- 6- **Humus** de Gaspart Koenig
- 7- **Le café sans nom** de Robert Seethaler
- 8- **Un miracle** de Victoria Mas
- 9- **Le tumulte** de Selim Nassaib
- 10- **Les ravissements** de Jan Carson



**A SONCHAMP**  
**NOUS LUTTONS CONTRE**  
**LES VIOLENCES**  
**INTRAFAMILIALES**

VOTRE ÉLU RELAIS DE L'ÉGALITÉ EST  
Contact : CATHERINE JARRI  
[ccas@sonchamp.fr](mailto:ccas@sonchamp.fr) ou au 01 34 84 45 78

## SALON DES PEINTRES & SCULPTEURS 2025

### Les impressions des CM2 après leur visite



Vendredi 24 janvier, nous sommes allés au salon des Peintres. C'est à chaque fois une explosion de couleurs, plein de styles de peintures différents, des paysages, des visages et même des animaux sauvages. On peut aussi trouver des sculptures en céramiques, en boulons et même des vitraux. Ces artistes qui se déplacent chaque année à Sonchamp pour nous montrer leurs œuvres, c'est splendide. **Louis et Isys**

J'aime bien aller au salon des Peintres car on peut y voir de magnifiques tableaux et sculptures. Ça m'émerveille de voir des choses aussi bellement faites. Ça me donne envie d'en faire chez moi tellement c'est beau ! **Thomas**

J'ai beaucoup aimé aller au salon des Peintres. Là-bas, il n'y a pas que des peintures mais aussi des sculptures. Ce que j'aime particulièrement ce sont les peintures d'animaux, surtout les animaux domestiques. **Léo**

Nous nous sentons bien au salon des Peintres. Les œuvres sont très jolies et moi j'ai voté pour un tigre et un léopard. **Marta**

J'ai eu du mal à choisir parce que tout était magnifique. Il y avait des animaux comme art. **Kays**

Les arts sont magnifiques : on dirait que les peintures reflètent l'âme des peintres et chez les sculptures, j'ai particulièrement aimé le violon qui était superbe. Du coup, c'était très dur de se décider. J'ai beaucoup aimé la visite. **Yanel**

J'aime les peintures où il faut trouver un objet. C'est comme des devinettes. On a vu aussi des peintures qui ressemblaient beaucoup à des photos. J'ai choisi la peinture du tigre et la sculpture de serpent. J'ai aussi beaucoup aimé la sculpture de personne qui représentait un jeune homme. **Dylan**

Moi j'ai aimé une photo. C'était un coucher de soleil et je les adore. **Mike**



J'aime bien aller au salon des Peintres. J'ai voté pour la peinture avec le lapin. J'adore. **Samantha**

Il y avait plein de nouvelles œuvres. Et nous sommes toujours bien accueillis. C'est chouette. Les œuvres sont magnifiques ! **William et Julia**

Au salon des Peintres, j'ai toujours du mal à choisir pour quelle peinture je vais voter tellement tout est beau ! J'ai adoré. **Lola**

Dès que je suis entrée, il y avait plein de peintures colorées, des choses à trouver dans les peintures. Quant aux sculptures, c'est incroyable comment elles sont faites : de bois, de métal, de poterie... C'est comme un voyage coloré. Cela doit prendre beaucoup de temps. Je suis admirative ... **Gabrielle**

Toutes les deux, nous avons beaucoup aimé tous les tableaux et les sculptures. C'est très difficile de choisir notre tableau préféré. Mais on s'est quand même décidé : nous avons aimé les tableaux de forêt et de paysage. Merci aux peintres et aux sculpteurs !

**Manon et Louise**

J'ai trouvé que cette année, comme toutes les autres, il y avait de belles œuvres et j'ai beaucoup aimé les sculptures et le tableau où il y avait du relief et le paysage était très bleu. **Milà**

Moi j'ai trouvé que c'était encore plus beau que l'année dernière. En plus il y avait des photos. **Lucas**

Avec Mattéo, nous avons adoré le salon des Peintres car il y a plein de créativité et de couleurs. Les peintures d'animaux ont toujours beaucoup de succès !

Moi, j'ai voté pour un tableau qui représente la forêt. **Matteo** - Moi j'ai voté pour un tableau qui représente un tigre. **Alex**



## Premier jour à l'école du Cirque



c'était trop bien.  
J'ai tout aimé !

Noah

### Mardi 21 janvier, on a fait du cirque.

Laurent, le professeur de cirque nous a montré du jonglage. Puis, on a commencé à jongler avec des foulards et ensuite plein d'autres objets : gobelets, balles, assiettes chinoises, bâtons du diable et des massues.

En deuxième, nous avons fait des ateliers d'équilibre. Il y avait un fil de funambule : avec l'aide de bâtons, on doit marcher sur un fil de fer. Il y avait des rouleaux : il fallait monter sur le rouleau et se tenir aux bancs. Il y avait un gros ballon et il fallait tenir debout dessus. Enfin, il fallait monter sur un trampoline et se mettre debout sur des cannes.

En troisième, on a fait des acrobaties : du cochon pendu sur une barre fixe et des roulades avant sur un gros rouleau. **A la fin de nos 6 séances, nous allons faire un spectacle devant les parents.**

Lenny et Mathéo : « j'ai bien aimé le cochon pendu et aussi tout »

Malone : « j'étais très heureux à la fin »

Deva : « c'était bien ; j'ai adoré le jonglage avec les balles »

Clément et Ismaël « j'ai bien aimé quand j'étais sur la boule et que Laurent nous aidait »

Johanne : « j'ai bien aimé monter sur les rouleaux »

Sacha : « j'ai bien aimé le jonglage »

Jade : « j'ai tout adoré à part le cochon pendu parce que c'était un peu plus difficile que je le pensais »

Mehdi : « J'ai trouvé le cochon pendu un peu difficile »

Noa : « j'ai eu un petit peu peur de monter sur la boule mais j'y suis arrivé »

Luli : « je ne voulais pas faire le cochon pendu parce que j'ai eu très peur mais j'ai aimé le reste »

Gabrielle : « j'ai adoré la roulade avant et aussi le fil de funambule »

Idrisse « j'ai aimé le cochon pendu et le fil de funambule »

Joëlle « j'ai un peu peur de faire le spectacle devant les parents »

Signé : la classe de CP



**L'AS Sonchamp  
remercie toutes les  
personnes  
qui ont participé à  
notre soirée  
BLACKMINTON.  
J'espère que ça  
vous a plu.  
RENDEZ VOUS  
DANS 2 ANS !**

Merci aussi à  
Catarina,  
Serena, Richard,  
Jean-François,  
Sylvie et Baptiste  
pour votre aide  
précieuse



## LE COMITÉ DES FÊTES DE SONCHAMP

Vous propose une sortie au  
Théâtre de Paris le  
**DIMANCHE 6 AVRIL 2025**  
à 15 heures

### "LILY & LILY"

Pièce de BARILLET & GREDY

L'adhésion à l'Association est  
obligatoire, son montant est de 5€  
par adhérent.  
Aucune inscription ne sera prise  
en compte sans le règlement de  
l'adhésion.

Pour le bon déroulement de cette journée  
et la réservation auprès de l'organisateur,  
nous vous demandons de vous inscrire,  
très rapidement, le dernier délai étant fixé  
au **23 février 2025**.

Un désistement ne donnera pas lieu  
à un remboursement s'il intervient  
après le 29 mars 2025.

#### Contact

B. MALNOU : Tél : 06.77.94.01.87 — Louise CAILLAUD 06.60.79.38.81.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### LILY & LILY - 6 AVRIL 2025 - RÉPONSE POUR LE 23 FÉVRIER 2025 (dernier délai)

À déposer dans la boîte aux lettres de Mme Bernadette MALNOU, 89, rue André Thome  
SONCHAMP, accompagnée impérativement de votre règlement, chèque libellé au nom du  
COMITE DES FETES.

NOM .....

PRÉNOM .....

TÉL. : .....

MAIL : .....

#### Nombre de personnes :

Adhésion \_\_\_\_\_ x 5 € = \_\_\_\_\_

Sonchampois \_\_\_\_\_ x 55 € = \_\_\_\_\_

Extérieur \_\_\_\_\_ x 60 € = \_\_\_\_\_

**TOTAL = \_\_\_\_\_ Euros**

#### LIEU DE MONTÉE (cocher la case correspondante)

SONCHAMP à 13h

LA HUNIERE à 13h10

GREFFIERS à 13h15

# Communiqués

## LES INONDATIONS QUI ONT TOUCHÉ LA COMMUNE DE SONCHAMP les 9 et 17 octobre 2024



En présence de

**Thomas Gourlan**  
Conseiller régional et Président de  
la Communauté d'Agglomération  
de Rambouillet Territoires.

**Anne Cabrit**  
Conseillère régionale et Présidente  
du Parc Naturel Régional de  
la Haute Vallée de Chevreuse.

## Utilisateurs occasionnels des transports franciliens, C'EST LA RÉvolution BILLETTIQUE !

**Vous vous déplacez  
ponctuellement ?**

**2 tickets au tarif unique valables  
partout en Île-de-France (hors aéroports)**

**Bus Tram 2€**

**M Métro Train RER 2€50**

**Vous prenez les transports  
+ régulièrement ?**

**Navigo Liberté+ désormais valable  
sur l'ensemble du réseau (hors OrlyVal)**



D'un bout à l'autre de la région,  
empruntez librement les transports,  
bénéficiez de tarifs avantageux,  
recevez votre facture en fin de mois.

#### Évolution des tickets au 1er janvier 2025

| Titre                            | Avant                  | Après | Liberté + |
|----------------------------------|------------------------|-------|-----------|
| Ticket Bus-Tram                  | 2,15 €                 | 2 €   | 1,60 €    |
| Ticket Métro-train-RER           | Entre 2,15 € et 5 €    | 2,5 € | 1,99 €    |
| Ticket Aéroport                  | Entre 10,30 et 16,60 € | 13 €  | 13 €      |
| Ticket à bord/ Ticket à bord SMS | 2,5 €                  | 2,5 € | -         |
| Navigo Jour                      | Entre 8,30 et 20,60 €  | 12 €* | -         |

\*Couvre tous les trajets hors aéroport



Plus d'informations sur  
iledefrance-mobilites.fr

**iledeFrance**  
mobilites

# Agenda et petites annonces

## 8 FÉVRIER - BELOTE

**14 FÉVRIER - BÉBES LECTEURS** - 9h30 - Bibliothèque

## 15 FÉVRIER ET 16 FÉVRIER - BALAYAGE

15 février, dans le bourg — 16 février dans les hameaux  
Afin d'optimiser le balayage, mercie de bien vouloir déplacer vos véhicules pour laisser libre d'accès la voirie.

## 5 MARS - SÉNIORS - APRÈS-MIDI RENCONTRES

14h à 17h dans le préau de l'école

## 5 MARS - RÉUNION PUBLIQUE : LES INONDATIONS

20h - Salle des fêtes

## 6 AVRIL - THÉÂTRE À PARIS - COMITE DES FÊTES

Inscriptions avant le 23 février

### INFO



[www.avousdejouer.net](http://www.avousdejouer.net)



**22 et 23 mars** : une fois n'est pas coutume, un rdv à La Coda pour les intervenant·e·s en milieu scolaire, les instituteur·ice·s qui font de la musique avec leurs élèves, les dumistes...

Vous posez des questions sur le fil rouge de votre concert, sa dynamique, sa mise en espace concrète, comment développer l'engagement corporel de vos participants... Vous demandez comment amener de l'originalité à votre concert ?

Cette formation vous permet de repartir outillé·e·s pour passer de la répétition au concert, voire... au spectacle !

Toutes les infos ici

<https://a-vous-de-jouer.net/repetition-au-concert/>

**LE RÈGLEMENT DES PETITES ANNONCES** est consultable sur le site [www.sonchamp.fr](http://www.sonchamp.fr). Merci d'en prendre connaissance avant toute demande de publication.

## OFFRE D'EMPLOI

**URGENT - RECHERCHE FEMME DE MÉNAGE** dynamique, soignée et autonome pour 3 à 4 heures de ménage par semaine à la Chéraille (4 km de Sonchamp).

Contact : Sophie Godefroy, 06 76 08 26 16

## COCOONING BY LU

VENEZ DÉCOUVRIR LE NOUVEAU SOIN  
CHEZ COCOONING BY LU

“HAIR-ZEN”

MASSAGE DU CUIR CHEVELU  
30MIN

POUR PRENDRE RDV :  
[WWW.COOCOONINGBYLU.COM](http://WWW.COOCOONINGBYLU.COM)  
OU AU 06.48.23.58.25

## Soirée st Valentin avec l'épicurienne

**Vendredi 14 février**

Cette année, faites vous plaisir !!



En **dinant en tête à tête**  
sur place au restaurant  
**l'épicurienne**

Crème brûlée au foie gras  
ou  
Tartare de dorade royale  
vanille bourbon mangue et coriandre



Quasi de veau rôti, jus réduit et  
ses lasagnes de légumes



St-Jacques poêlées, crèmeux passion et  
son risotto



Cœur fondant sur mousseline framboises



Tout chocolat  
mousse chocolat, poivre Timut, coulis passion



Café et ses Mignardises

**Menu à 45 euros / pers**

**Réservez**

Au 01 30 88 65 97

[www.epicuriennedesonchamp.com](http://www.epicuriennedesonchamp.com)



**Vous préférez  
un **dîner à domicile**  
Rien de plus simple  
Commandez en ligne**

Filet de St-Jacques  
sur émulsion Dubarry, violettes et noisettes

Tartare de dorade royale et son crackers  
mangue et vanille bourbon

Malles de veau,  
cannelloni de courgettes fondantes  
et son jus au thym

Petit coussin de mousseline framboise  
et son cœur fondant

**38 euros / pers**

[www.clicandchef.com](http://www.clicandchef.com)

**Réchauffez et dégustez**



**Chrystelle Chaudé**

**Réflexologie  
Massages Ayurvédiques  
Olfactothérapie**



**Sonchamp  
sur rdv 06 76 90 19 55  
n°siret : 514 417 815 000 24**

